

Responsable d'entreprise de sécurité et protection des personnes

RNCP34983 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42854
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/10/2020
Date d'échéance	14/10/2022

Certificateur(s)

ASP BODYGUARD · SIRET : 75058009400027

ASP BODYGUARD · SIRET : 75058009400035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le dispositif atteste que le titulaire est en capacité de diriger une TPE et d'organiser un ou plusieurs dispositifs de sécurisation à la demande du donneur d'ordre. Il gère à son niveau le recrutement et les embauches, fait appliquer les différentes règles du droit du travail mais aussi du code de déontologie de la sécurité privée au sein de son entreprise. A la tête de son entreprise il développe la communication, briefe ses équipes et analyse les différents marchés. Il est également en mesure d'établir un audit de sécurité et de faire appliquer la réglementation afin de mener à bien sa mission.

ACTIVITÉS VISÉES

Diriger son entreprise de sécurité privé dans le respect de la réglementation

Manager ses équipes sur site en collaboration avec les différents acteurs de la sécurité publique d'état

Réaliser un audit conseil de sécurité après étude des différents facteurs contextuels

Mettre en place et organiser un dispositif de sécurité privé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Diriger son entreprise de sécurité privé dans le respect de la réglementation

Manager ses équipes sur site en collaboration avec les différents acteurs de la sécurité publique d'état

Réaliser un audit conseil de sécurité après étude des différents facteurs contextuels

Gérer une situation conflictuelle au travail

Gérer les tâches administratives et financières

Gérer les tâches administratives et financières

Organiser les conditions de port et de stockage des armes dans le cadre d'une prestation armée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Activités privées de sécurité, Management en sécurité privée

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dirigeant et gérant d'entreprise de sécurité privée, Directeur d'entreprise de protection des personnes

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Livre VI du code de sécurité intérieure

Loi du 28 Février 2017 relative à la sécurité publique

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux agents privées de sécurité, modifié par l'arrêté du 28 Septembre 2018

Arrêté du 28 Septembre 2018 modifiant l'arrêté du 1er juillet 2016 relatif à l'agrément des organismes de formations aux métiers de la sécurité privée

Arrêté du 28 Septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 Juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation aux métiers de la sécurité privée

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Détenteur d'une carte professionnelle ou d'une autorisation préalable d'entrée a la formation délivrée par le CNAPS

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

1 Président : Dirigeant d'entreprise de sécurité depuis plus de 2 ans (selon l'arrêté du 1er Juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité)

2 membres externes justifiant de plus de 2 ans d'expérience dans le domaine d'activité

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 481 €
Selon la branche	6 808 € – 8 400 €
Prise en charge	Branches concernées
7 481 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 400 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

7 235 €	CPNE Casinos
6 808 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	14/10/2020
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/10/2022

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	12	2	100 %	92 %
2017	11	1	90 %	73 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP25593

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41352, RNCP38113

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.aspbodyguard.com/formation-pour-devenir-dirigeant-dentreprise-de-securite>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34983/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	21
Parcours menés à terme	25
Taux d'achèvement	119 %
Période	03/2022 – 03/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	57
Montant total engagé	181 066 €
Coût moyen par dossier	3 177 €
Durée moyenne	236 h
Période	12/2020 – 09/2022
France compétences	56 %

France Travail	38 %
Reste à charge titulaire	4 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.